Émeutes du #17Octobre : Youssef, étudiant tunisien reconnaît avoir lancé des ballons remplis d'excréments sur les CRS ; en larmes au tribunal, il est placé en détention provisoire, sans interdiction du territoire prononcée à ce stade.

21/10/2026 à 9h12



Youssef, c'est son prénom, a jeté des projectiles sur les CRS. Il le reconnaît. Parmi ces projectiles, il y avait des ballons gorgés d'excréments, le fameux « cacatov ». Youssef est confus. « Comment un étudiant étranger qui est là depuis un an se retrouve à manifester ? » s'étonne une juge assesseur. Youssef explique qu'il a subi les effets négatifs de certaines réformes de l'université, et qu'il manifestait par solidarité.

Son titre de séjour expire le 21 octobre, et Youssef pleure toutes les larmes de son corps quand le procureur, qui craint un risque de fuite en Tunisie, demande son placement en

détention provisoire. Un sourire de fierté égaye brièvement son visage baigné de larmes quand son avocat évoque ses résultats excellents à l'université. « Sa place n'est pas dans une maison d'arrêt, sa place est sur les bancs de l'école », et Youssef pleure encore quand il prononce ses derniers mots, des mots d'excuse pour sa famille qu'il a déçue. « Quand j'ai vu les vidéos même moi je ne me suis pas reconnu.

– Vous parlez au sens figuré, j'espère ? »

Et comme 5 des 6 autres prévenus ayant comparu ce jour pour des faits en lien avec les manifestations devant cette 23e Ch. 1, le jeune homme, finalement placé en détention provisoire, dormira en prison ce soir.

Actu-Juridique

Merci à Aero